

ESI Group : Plan de Licenciements

Négo - Dernière ligne droite

Communiqué intersyndical – 13 janvier 2022



Le CSE doit remettre son avis sur le PSE le 18 janvier

La nouvelle organisation est en place et malgré son caractère transitoire, devrait peu évoluer selon les dires de l'employeur. Nous observons que des managers perdent leurs équipes, que des chercheurs doivent faire de la validation de versions, que des salariés sont mis au placard. Ce sont des situations illégales et créatrices de risques pour la santé physique ou psychologique des salariés qui ne sont pas tous impactés par le PSE.

La volonté de l'employeur serait-elle de dégoûter des collègues sans payer les indemnités de licenciement économique ?

La Direction souhaite-t-elle vraiment aboutir sur le PSE ? Si oui, pourquoi ne pas donner les indemnités qui permettraient aux salariés de "rebondir" ?

La Direction feint l'ouverture avec un prolongement des négociations, mais préfère tenter de diviser les élus que de négocier loyalement.

Les documents lorsqu'il y en a, sont dévoilés en réunion sans possibilité de préparation préalable, et il n'est pas possible de prolonger les réunions ou d'en rajouter pour compenser.

Les RH ont-ils plus important à faire que d'avancer dans les négociations du PSE ?

C'est ce qu'il s'est passé lors de la réunion du 12/01, le document présenté par la Direction arrivant après deux propositions des OS restées sans réponses, effectuées au long du mois de décembre et début janvier, et qui n'ont même pas pu être discutées.

Nous avons donc passé la séance à essayer de comprendre cette version. Par ailleurs, sans avoir la connaissance du budget alloué par l'entreprise, malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas pu entamer la négociation sur les indemnités de licenciement.

Nous avons constaté que cette dernière proposition de la direction n'améliore pas les possibilités de départs volontaires tout en prévoyant un nombre de licenciements plus important que dans la version initiale !

La réunion extraordinaire du CSE du mardi 18/01 doit finaliser la consultation des élus sur le projet de licenciement. Elle se tiendra si possible en présentiel à Rungis.

Il est donc impératif d'avoir une réunion de négociation le lundi 17/01 dès le matin, en présentiel de préférence.

Nous vous invitons à une réunion d'information

Le lundi 17 janvier à 13h

Le lien Teams vous sera communiqué plus tard.